

Affaires de la société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **61 (1910)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans sa monographie des Cucurbitariées de la Suisse, parue en 1895.¹

Bien que ce parasite n'ait pas grande importance forestière, je le mentionne quand même ici, afin de renseigner mes collègues sur l'une des principales causes de la déformation des bois de Ste-Lucie du pied de notre Jura vaudois.

Montcherand, novembre 1909.

M. Moreillon, inspecteur forestier.



Affaires de la Société.

Rapport annuel sur la marche de la Société suisse des forestiers durant l'année 1908/1909, présenté à l'assemblée générale de Frauenfeld par le Comité permanent.

(Fin.)

Passons à l'état de nos finances:

Les recettes de la Société durant l'exercice écoulé se sont élevées à fr. 10,898.31, y compris le report à compte nouveau du solde actif de fr. 3685.51 provenant de l'exercice précédent.

Nos dépenses se sont élevées à fr. 8208.13. Notre avoir social est ainsi de fr. 2690.18, en diminution de fr. 995.33, sur celui constaté à la fin de l'exercice précédent.

Le fonds de Morsier est aujourd'hui de fr. 7669.70, en augmentation de fr. 269.50 par rapport à l'année dernière.

Nous avons accordé sur ce fonds un subside de fr. 200. — à M. de Tribolet, expert forestier, à Neuchâtel, pour un voyage en Autriche et en Roumanie. Ce subside sera payé après présentation d'un rapport qui sera inséré dans notre organe officiel.

Le fonds pour réserves forestières s'élève aujourd'hui à fr. 2036.56.

Le Comité permanent a tenu durant l'année écoulée 7 séances.

En dehors des affaires administratives courantes, ces séances ont été consacrées surtout à l'étude des deux questions qui vont être tout à l'heure soumises à vos délibérations:

Les réserves forestières et le perfectionnement technique des agents forestiers.

Nous n'en parlerons donc pas ici, mais nous nous bornons à faire des vœux pour que les résolutions que vous prendrez — sur la seconde

¹ Société vaudoise des Sciences naturelles. 1895. Bulletin n° 118, p. 67.

des questions spécialement — contribuent à relever et à améliorer la situation du corps forestier suisse, à augmenter aussi toujours plus la considération générale qui entoure notre association.

Nous sommes obligés de revenir encore devant vous avec la question du diplôme de membre que nous n'avons pas estimée encore assez mûre pour faire l'objet d'une décision définitive du Comité durant l'année écoulée.

A Sarnen, l'année dernière, vous aviez décidé de faciliter l'entreprise d'une bibliographie forestière internationale au moyen d'une subvention de fr. 2500. —, à verser en 5 annuités de fr. 500. —. Cette subvention devait être remboursée à la Société, sous forme de remise à titre gratuit d'un nombre d'exemplaires représentant une valeur égale à celle de la subvention faite.

Nous avons communiqué votre décision à M. le professeur Bühler, à Tubingue, président du comité d'initiative, mais nous n'avons reçu dès lors aucune nouvelle à ce sujet — pas même un accusé de réception.

Nous laissons pour le moment cette question en suspens, nous réservant toutefois de la remettre en discussion si l'institution projetée ne recevait pas à bref délai un commencement d'exécution.

Etant donnés nos nombreux projets à l'étude et l'état précaire de nos finances, nous estimons ne pas pouvoir rester engagés indéfiniment, ni immobiliser longtemps une somme aussi importante que celle que vous avez votée.

Le comité central de l'exposition nationale d'agriculture qui doit avoir lieu à Lausanne, en 1910, nous a écrit pour nous demander nos propositions au sujet de la composition du comité de la division des forêts.

Nous lui avons répondu que, conformément à l'usage, nous estimions n'avoir pas à prendre position dans la question, mais que nous nous en remettions pour ces nominations au dit comité central.

Dès lors, nous avons reçu une circulaire nous invitant à participer à cette exposition. Notre intention est de nous entendre avec la rédaction et l'éditeur de nos organes officiels pour exposer une collection complète de nos publications.

Nous avons été invités à participer au congrès forestier italien, qui s'est tenu à Bologne, du 12 au 17 juin, ainsi qu'à l'assemblée constitutive d'une Société des agents forestiers italiens, qui a eu lieu en même temps.

Dans l'impossibilité où nous étions de prendre part à ces deux manifestations, nous avons transmis aux comités respectifs nos meilleurs vœux pour la réussite de leur entreprise et nous avons fait tenir à l'un d'eux, à sa demande, un exemplaire de nos statuts.

Nous venons enfin de recevoir une invitation à assister à la 10^{me} assemblée générale du „Deutscher Forstverein“, à Heidelberg, du 6 au 10 septembre. Quoique notre Société ne se fasse pas représenter

officiellement lors de manifestations de ce genre, nous espérons que quelques-uns de nos membres pourront profiter de l'occasion qui leur est ainsi offerte.

En somme, si aucun fait saillant n'a marqué l'année qui vient de se terminer, celle-ci nous a néanmoins été favorable et notre Société a continué à progresser normalement.

Nous espérons que vous voudrez bien ratifier notre administration et les décisions que nous avons prises.

Pour ce qui concerne les œuvres à l'étude ou en cours d'exécution, nous espérons que le résultat de vos délibérations nous fournira les indications nécessaires pour les mener à bonne fin.



Communications.

A propos d'une avalanche du Val Bedretto.

Les journaux publiaient dernièrement les lignes suivantes : „Le 20 janvier dernier, vers 2 heures du matin, les habitants de Ronco et de Bedretto furent subitement réveillés par un vacarme épouvantable : c'était une ancienne ennemie qu'ils ne connaissaient plus guère, la „Luina“, qui descendait !

Cette avalanche se détachait du Pizzo Pesciora. Favorisée par le temps humide des jours précédents et par la forte chute de pluie du 19 janvier, qui se produisit jusque sur les hauteurs, la neige se mettait subitement en mouvement. Arrivée au pied du Pizzo, la coulée se séparait en deux. Un des bras descendait le Riale de Bedretto et s'engouffrait dans la petite gorge ; à la hauteur du village, une petite partie escaladait le mur de dérivation, haut de 5 m, placé en amont du hameau, se précipitait sur le village et s'arrêtait heureusement à 3 ou 4 m des premières maisons ; l'autre, de beaucoup la plus importante, suivait le cours du Riale et allait finir dans le Tessin, recouvrant les champs et les prés d'une masse de neige, formée de conglo-mérés et haute de 4 à 6 mètres. Une autre ramification descendait directement le Riale, traversait l'Alpe di Pesciora dans toute sa longueur ; elle se divisait à son tour et, tandis qu'une partie rasait près de 3 hectares de forêt et allait finir dans le Tessin, l'autre, douée d'une force vive considérable, traversait la Faura de Ronco, sur une largeur de 350 m, en rasait plus de 12 hectares, pour passer à quelques mètres du village de Ronco et rejoindre la coulée précédente. Le hameau de Ronco est aujourd'hui, comme un îlot, au milieu d'un cahos indescriptible, amoncellement de neige, enchevêtré d'arbres ayant jusqu'à 50 et 55 cm de diamètre.